

**LA POSITION DES CLITIQUES PAR RAPPORT AU VERBE à
L'IMPÉRATIF DANS L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS**

Paul Hirschbühler (Université d'Ottawa)

Marie Labelle (UQAM)

0. Introduction

Les enfants construisent leur grammaire sur la base des données linguistiques qui leur sont accessibles. D'une génération à l'autre, la distribution de ces données peut changer de telle sorte que certains indices ayant conduit les apprenants des générations antérieures à développer une construction particulière sont soit sous-représentés dans les données primaires accessibles aux nouvelles générations, soit totalement absents de ces données, avec pour conséquence que les enfants convergent sur une grammaire distincte de celle de leurs aînés. Les changements dans les données primaires peuvent être dus à une série de facteurs, comme par exemple, des préférences stylistiques, des changements syntaxiques indépendant, ou encore des changements phonétiques ou phonologiques, qui peuvent être spécialement importants à l'occasion de contacts entre groupes linguistiques différents. D'après Lightfoot (1999), c'est là le facteur essentiel de l'évolution linguistique. Dans cette perspective, on conçoit facilement que la coexistence de plusieurs systèmes grammaticaux en compétition soit la norme dans une société et donc que divers groupes de locuteurs, appartenant généralement à des générations différentes ou à des groupes sociaux différents, développent des grammaires distinctes. Il est également normal que de nombreux locuteurs

confrontés à des données produites par des grammaires distinctes développent eux-mêmes plusieurs grammaires, donnant lieu à des situations de bilinguisme ou de diglossie, et utilisent l'un ou l'autre système de façon variable (alternance de code/code switching). Des méthodes d'analyse sociolinguistique permettent de suivre au travers des changements dans les données textuelles le remplacement progressif d'une grammaire par une autre (Kroch 1989, 1994). C'est dans cette perspective générale que s'inscrit notre travail, qui concerne l'évolution de la position des pronoms clitiques objets par rapport au verbe conjugué, en particulier dans les propositions impératives.

1. Approches théoriques

On distingue deux types principaux d'approches visant à expliquer le placement des clitiques par rapport au verbe, l'une où certains aspects de ce placement sont attribués à des propriétés intrinsèques des clitiques encodés dans leur entrée lexicale, une autre où le placement des clitiques par rapport au verbe résulte de facteurs indépendants des clitiques eux-mêmes.

1.1. Encodage lexical

Une approche traditionnelle attribue aux clitiques des propriétés lexicales déterminant leur apparition préverbale dans certains environnements et postverbale dans d'autres. Par exemple, en ancien français, avant le 13^e siècle, quel que soit le type de phrases, le clitique est préverbal quand le verbe est précédé d'un constituant, mais postverbal lorsque rien ne précède le verbe et donc que la position préverbale le placerait en position initiale absolue de la

proposition. Ce fait est connu sous le nom de la «loi» de Tobler-Mussafia (cf. Mussafia 1886, Tobler 1875). Il est illustré ci-dessous par des impératives:

(1) Clitique préverbal quand précédé d'un constituant:

a. Un vaissel nuvel **me** portéz é sél **m'i** metéz.(QLR: 176,20 in Kok : 78)

b. Car **m'**eslisez un barun de ma marche. (Roland : 275)

(2) Clitique postverbal lorsque rien ne précède le verbe:

Pursiu **les**, senz dute les prendras, sis ociras.'(QLR : 58,8 in Kok : 84)

La loi de Tobler-Mussafia peut être conçue comme une condition que les clitiques objets doivent satisfaire, et qui peut être exprimée comme en (3):

(3) NONINITIAL (CL, CP)

(le clitique objet doit être non initial dans CP)

Pour satisfaire cette propriété lexicale des clitiques, on peut envisager deux types d'analyses. Chez Rivero (1994) par exemple, le clitique est généré dans une position spécifique de la phrase et, lorsqu'aucun élément ne le précède dans la proposition, le verbe se déplace à sa gauche pour le protéger de la position initiale (donc par un mouvement «last resort»). Dans l'approche que nous avons proposée (Hirschbühler & Labelle 1998, 2000), qui s'inspire de Legendre (1996, 1997) et Anderson (1996, 1999), la condition (3) est une condition d'interface. Adoptant l'analyse selon laquelle le clitique est adjoiné à la tête fonctionnelle dominant le verbe conjugué, nous avons proposé qu'il est

linéarisé à la droite du verbe lorsqu'une linéarisation à gauche le placerait en position initiale absolue de la phrase. Dans une perspective faisant appel à une condition lexicale du type de (3), les changements dans la distribution ou les positions des clitiques sont conçus soit comme des changements dans les propriétés lexicales des clitiques, soit comme découlant de changements dans la grammaire des éléments environnant les clitiques.

1.2. Absence d'encodage lexical

Un second type d'approche considère la loi de Tobler-Mussafia et les changements dans la distribution des clitiques comme des épiphénomènes. En général, l'ordre cl-V est vu comme l'ordre normal et l'ordre V-cl est le résultat du déplacement du verbe à une position située à la gauche du clitique, déplacement indépendant de la présence d'un clitique (Benincà 1991, 1995) ou du moins d'une restriction lexicale de ceux-ci faisant référence à leur position dans la phrase (Madeira 1992). Dans ce type d'approche, le changement dans la position des clitiques par rapport au verbe est attribué à des changements indépendants dans les facteurs qui régissent le déplacement du verbe.

Ce type d'approche, qui ne se contente pas de stipuler lexicalement la distribution des clitiques mais qui la fait découler de faits indépendants, paraît conceptuellement plus intéressante. Toutefois, dans le présent travail, nous défendons une approche avec encodage lexical, tout attribuant certains changements dans la position des clitiques non pas à des changements dans cet encodage lexical, mais à des changements indépendants.

2. De l'ancien français au français standard

Dans cette section nous rappelons les faits essentiels concernant l'évolution de la distribution des clitiques par rapport au verbe et nous en proposons une analyse. Le tableau 1 résume les faits discutés (un guillemet sur une ligne indique que les faits sont les mêmes qu'à l'époque précédente).

Tableau 1. Évolution de la distribution des clitiques par rapport au verbe conjugué				
	Déclarative	Interrogative	Impérative positive	Impérative négative
Stade 1				
•Initiale absolue	Fait-le (Luc).	Fait-le il?	Fais-le.	Ne le fais pas.
•Coordonnée	...et fait-le.	...et fait-le il?	...et fais-le	
Stade 2				
•Initiale absolue	"	"	"	"
•Coordonnée	...et le fait	...et le fait-il?	...et le fais	
Stade 3				
•Initiale absolue	Le fait (Luc).	Le fait-il?	"	"
•Coordonnée	"	"		
Stade 4				
•Initiale absolue	Se présentèrent...	"	"	"
•Coordonnée	"	"	...et fais-le	

2.1. Stade 1

Le stade 1, qui se termine à la fin du 12^e siècle, est le stade décrit par la loi de Tobler-Mussafia. Un fait qui doit retenir l'attention est que, dans les propositions coordonnées, le clitique objet est postverbal.

L'ancien français est une langue de type V2 où le verbe occupe la position de C dans les propositions non-enchâssées, qu'il s'agisse de déclaratives, d'interrogatives, ou d'impératives (Adams 1987, Roberts 1993 et Vance 1997).¹ Vance (1997) montre que le clitique sujet doit être gouverné par C et n'est jamais plus bas que SpecIP. En conséquence, dans (4), tout comme dans (5), le clitique se trouve dans le système de COMP.

- (4) Conois **la** tu ? (Queste : 112,17)
- (5) Ne **nos** connoissiez vos mie? (Artu : 258,19)

Puisque le clitique est toujours adjacent au verbe conjugué, quelle que soit la position de ce dernier dans la phrase, nous adoptons l'idée qu'il est adjoint à la catégorie fonctionnelle recevant le verbe, c.à-d. T. Lorsque le verbe se déplace sous C par mouvement de T à C, le clitique adjoint à T se déplace avec lui. Dans les phrases à verbe initial, la position SpecCP n'est pas occupée ou n'est pas générée.

Pour nous, la linéarisation des clitics objets à droite du verbe en (4) ou à sa gauche en (5) résulte de deux conditions d'interface faisant partie des propriétés lexicales des clitics objets (Chomsky 1995). Pour le plus ancien français, ces conditions sont les suivantes:

- (6) a. NONINITIAL (CL, CP)
 b. GAUCHE (CL, V)

Ces conditions sur la linéarisation peuvent être exprimées comme des conditions violables qui doivent être satisfaites de manière optimale, et qui sont ordonnées par ordre d'importance, la contrainte (6a) dominant la contrainte (6b). Le clitique est linéarisé à gauche du verbe dans la mesure où cela ne viole pas la condition NONINITIAL; autrement, il est linéarisé à droite. Ceci rend compte de façon naturelle du fait que dans tous les cas où il ne serait pas en initiale absolue, le clitique objet se trouve à la gauche immédiate du verbe conjugué, quelle que soit la position de celui-ci dans la phrase. Tout comme Franks (2000), nous voyons donc une place dans la grammaire des clitics pour des conditions de surface du type de celles proposées dans la théorie de l'optimalité.

Contrairement à ce qui est généralement admis pour les langues à clitics de seconde position comme le serbo-croate, en ancien français, la contrainte NONINITIAL ne peut pas être réduite à une condition phonologique ou morphologique: les clitics de l'ancien français n'étaient pas (ou plus) obligatoirement enclitiques (Kok 1985). Par exemple, le clitique peut être préverbal après une pause, ce qui est exclu dans les exemples parallèles de serbo-croate (Franks 2000:7)

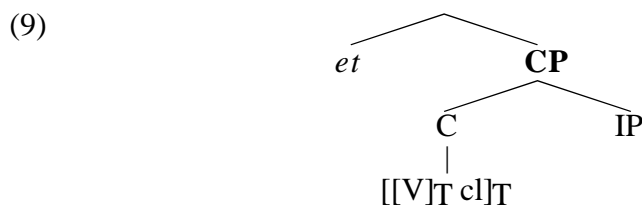
(7) ... j_o, çó dít nostre Sire , **te** receverái od tes ancestres, ... (QLR Livre IV)

Nous supposons donc que, pour le stade 1 de l'ancien français, cette condition est une stipulation distributionnelle qui est probablement un résidu d'une période

antérieure où la restriction sur la position initiale des clitiques était régie par des facteurs morpho-phonologiques.

En (6a), le domaine de la condition NONINITIAL est exprimé comme étant CP, qu'on doit interpréter comme désignant la projection minimale dominant C et le ou les éléments dans son domaine de vérification («checking domain»). Le coordonnant et les éléments disloqués ou adjoints sont externes à ce CP minimal. Dans le cas des phrases coordonnées, comme dans l'exemple (1c) répété ci-dessous en (8), le clitique est linéarisé à la droite du verbe parce qu'une linéarisation à sa gauche le placerait en position initiale de CP.

(8) ... receif cest present de ta ancele é dune **le** á ces cumpaignuns...



2.2. Stade 2

Au deuxième stade, à partir du dernier quart du 12e siècle, on voit apparaître, dans tous les types de phrases, les clitiques en position préverbale après le coordonnant. Pour le reste, la grammaire des clitiques est celle du stade précédent.

(10) Levés sus et **me** prestés trois pains.(Sully:131,28, in Kok 1985 : 93)

Pour rendre compte du deuxième stade, on peut envisager deux hypothèses: 1) le domaine de la condition NONINITIAL a été élargi pour inclure le coordonnant; 2) *et* a été intégré à la proposition minimale. La première hypothèse est défendue par de Kok (1985) qui y voit le début d'un relâchement de la loi de Tobler-Mussafia. On pourrait l'interpréter comme une extension du domaine de la condition NONINITIAL de CP_{min} à CP_{max}, CP_{min} correspondant à CP tel que défini ci-dessus et CP_{max} à la catégorie dominant CP_{min} et le coordonnant. L'hypothèse d'une intégration de *et* à la proposition minimale est défendue par Skårup (1985) pour qui le coordonnant en vient à occuper «la place du fondement», qui correspond à SpecCP.² Skårup attribue cette réanalyse au fait que la langue serait devenue plus strictement V2, un indice de ceci étant une diminution importante des déclaratives V1 dans les textes. La tendance à éviter les déclaratives V1 pourrait n'avoir été au départ qu'une préférence stylistique liée peut-être à un changement dans le rôle discursif attribué à la construction. La génération d'apprenants suivante, exposée à une quasi-absence de déclaratives à verbe initial dans les propositions non coordonnées, aurait développé une grammaire où les déclaratives doivent comporter un Spec de C saturé lexicalement. La nouvelle position occupée par *et* serait simplement le résultat de la réanalyse d'un type de construction V1 en construction V2 dictée par la nécessité de satisfaire le caractère V2 plus strict de la langue. *Et* continuant par ailleurs à introduire des propositions de type V2 où SpecCP est occupé par un constituant topique, l'approche de Skårup implique l'addition au lexique d'une variante de *et* ayant des caractéristiques formelles semblables à celles de la particule *si* par exemple,

ce qui lui permettrait de compter comme élément inclus dans le domaine de vérification du verbe. Dans les contextes pertinents, cette nouvelle variante de *et* aurait remplacé l'ancienne dans tous les types de propositions simultanément, bien qu'il ne soit pas apparu de restriction sur les constructions V1 dans les interrogatives et les impératives.

Dans nos travaux antérieurs, nous avons adopté l'hypothèse d'une extension du domaine de la condition NONINITIAL pour inclure *et*. Nous avons donc supposé que le domaine était élargi à CP_{max}. Un aspect insatisfaisant de cette approche est son caractère purement descriptif ainsi que le fait que CP_{max} n'est pas un domaine naturel. Nous l'avions toutefois adoptée parce que l'approche selon laquelle *et* s'est mis à compter comme élément initial d'une construction V2 pourrait permettre de s'attendre, contrairement à ce qu'on observe, à une augmentation de constructions du type *et V sujet*. Malgré cette réserve, nous optons plutôt, dans ce travail-ci, pour l'approche de Skårup parce que, d'un point de vue théorique, elle paraît conceptuellement plus intéressante et parce qu'elle permet mieux de rendre compte de changements ultérieurs. On notera toutefois qu'aucune des approches n'est parfaitement satisfaisante jusqu'ici et qu'un travail approfondi devrait être consacré à l'effet du coordonnant sur la position des clitiques dans les diverses langues qui connaissent des restrictions sur l'apparition des clitiques en position initiale de phrase, notamment dans l'ensemble des langues romanes anciennes (cf. Fontana 1996, 1997 pour l'ancien espagnol) et les langues des balkans.

2.3. Stade 3.

Très rapidement après ce premier changement, durant la première moitié du 13^e siècle, en est apparu un autre qui n'a affecté que les déclaratives et les questions: le clitique est devenu licite en position initiale absolue de phrase, ce qui correspond à la disparition totale d'effets Tobler-Mussafia pour ces types de phrases:

- (11) **En** orrez ja la verité ... (Gerbert, Perceval 542, in Skårup : 353.)
(12) **S'** est il donques corrouciez a nos? (Artu 82,28, in Kok : 92)

À partir de ce moment, on a un effet Tobler-Mussafia résiduel limité aux impératives et aux hortatives. À notre connaissance, personne n'a jusqu'ici pu mettre en évidence un changement dans les données linguistiques disponibles aux apprenants qui expliquerait pourquoi ceux-ci se sont mis à produire des clitiques initiaux dans les déclaratives et les questions.

Quelle que soit la cause de ce changement, nous supposons qu'il s'est traduit par une modification des spécifications lexicales des clitiques, le domaine de la contrainte NONINITIAL étant désormais restreint aux constructions volitionnelles (les impératives et les hortatives).

- (13) NONINITIAL (CL, CP_[+impératif/hortatif])

Une alternative qui se présente à l'esprit est fondée sur l'idée que l'enclise de l'objet clitique ne se produirait que lorsque le verbe et le clitique occupent le

système de C. On sait qu'en français moderne, le verbe ne se déplace plus sous C dans les déclaratives ni même peut-être dans les interrogatives totales (Noonan 1989, Zribi-Hertz 1994). Mais on admet généralement que le verbe est sous C dans les impératives, du moins dans les impératives positives (Hulk 1996, Rivero 1994, Rooryck 1992). Si le stade 3 correspondait au moment où le verbe avait cessé de se déplacer sous C dans les déclaratives et les interrogatives, l'absence d'enclise lorsque le verbe est initial dans ces propositions s'expliquerait naturellement. La difficulté avec ce type d'explication est bien sûr qu'au moment du changement discuté ici, la langue est V2 et le restera pendant encore deux siècles au moins. Pour exploiter cette hypothèse, il faudrait pouvoir montrer qu'il y a eu, au milieu du 13e siècle, un changement dans le mode de réalisation du caractère V2 de la langue, celle-ci passant d'un type V2 avec V sous C à un type V2 avec V sous T, les verbes impératifs continuant à se déplacer jusqu'à C (ou jusqu'à toute autre tête fonctionnelle supérieure à T).

Une autre alternative est explorée par Benincà (1991, 1995). Benincà montre que dans les dialectes de l'Italie du nord du 12e au 14e siècle, les faits relatifs aux coordonnées et aux questions sont à l'inverse de ceux du stade 2 de l'ancien français: le clitique est postverbal dans les déclaratives de type *et V...* (ainsi que dans les déclaratives où le verbe est en initiale absolue), mais il est préverbal, et initial, dans les interrogatives totales:

(14) a. et he li tras la fosina de man et branchai-lo per li caveli (4r, 36; in Benincà 334 : 16b)

'et je lui arrachai le harpon de la main et le saisit par les cheveux.'

b. **Me** voj tu dar la taverna? (Lio Mazor: 8t, 28; in Benincà: 334 : 18a)

‘Veux-tu me donner la taverne?’

Elle propose que l’enclise du pronom est déclenchée par une situation où SpecCP n’est pas occupé, ceci entraînant un déplacement du verbe par-dessus le clitique³, et attribue la proclise à des situations où SpecCP est rempli ou tout simplement absent. Les deux premières périodes de l’ancien français auraient eu un SpecCP vide dans les constructions à verbe initial, ce qui aurait entraîné le déplacement du verbe et amené l’enclise du pronom. Dans l’esprit de cette analyse, le stade 3 discuté ici aurait vu l’apparition d’un opérateur interrogatif Q abstrait dans SpecCP. L’approche de Benincà, qui fait découler le contraste entre proclise et enclise de facteurs structuraux, est intéressante, mais sa formulation spécifique nous paraît soulever plus de questions qu’elle n’en résout. La première question tient à ce qui déclenche l’apparition d’un opérateur interrogatif durant la première moitié du 13e siècle: quels faits dans les données auraient amené les apprenants à introduire un tel élément dans leur grammaire? La deuxième concerne les autres types de phrases. Les phrases déclaratives V1, bien que rares à cette époque, ont vu l’apparition de clitiques objets initiaux à la même période, ce qui, dans l’esprit de l’analyse, impliquerait l’apparition d’un opérateur dans ces propositions, et les impératives, généralement considérées comme des constructions à opérateur, n’ont pas connu ce changement.⁴

2.4. Stade 4

Aux 14e et 15e siècles se développe une grammaire non V2 qui gagne progressivement du terrain pour s'imposer définitivement au 16e siècle, qui voit aussi la disparition des constructions hortatives non introduites par *que* (cf. Hirschbühler et Labelle 2000 pour quelques remarques sur celles-ci).

Après la disparition de V2, en français classique, *et* est pratiquement le seul contexte où le clitique précède le verbe dans les impératives positives.

(15) Nicole, apportez-moi mes pantoufles et **me donnez** mon bonnet de nuit.

(Molière, B.G.II,4)

Notons qu'à cette époque, le verbe est généralement considéré comme restant sous T dans les déclaratives et peut-être dans les interrogatives, et comme se déplaçant sous C dans les impératives positives (sur la base précisément de l'ordre verbe-clitique objet). Une approche de la position des clitiques par rapport au verbe en termes de déplacement du verbe devrait faire une distinction entre les impératives non coordonnées, qui amèneraient le verbe à se déplacer jusqu'à C, et les impératives coordonnées, où le verbe ne monterait pas jusqu'à cette position.

La construction moderne avec clitique postverbal après *et* est attestée dès le 15e siècle (de Kok 1985 : 314).

(16) et **pardonnez moy** toutesfoiz. (CNN : 164)

Cette construction reste minoritaire au 16e siècle, croît de manière importante au 17e siècle et remplace la construction avec clitique préverbal au 18e siècle. Dans la perspective que nous avons adoptée, qui attribue l'ordre *et cl V* à l'existence d'un *et* possédant une propriété lexicale lui permettant de compter comme SpecCP, la disparition de V2 entraîne à terme la disparition de ce *et*. La construction *et cl-V* est une construction V2 résiduelle pour les locuteurs du 17e siècle ; le fait qu'elle dure jusqu'à la fin du 17e siècle doit être attribué à son côté prégnant. Il est vraisemblable qu'avec l'installation de la construction moderne, l'ancienne construction acquiert un caractère stylistiquement marqué et archaïque qui croît avec le temps, ce qui favorise finalement sa disparition du français courant (la construction est encore utilisée de manière marginale par certains auteurs au 19e siècle).

En résumé, l'évolution discutée jusqu'ici peut être caractérisée de la façon suivante. Les spécifications lexicales des clitiques passent d'une contrainte NONINITIAL générale comme celle en (17) à une contrainte résiduelle limitée aux impératives, comme en (18).

(17) NONINITIAL (CL, CP)

(18) NONINITIAL (CL, CP_[+impératif])

Les autres changements sont dus à des changements indépendants de la langue qui ont pour effet, dans le cas du stade 2, que le clitique n'est pas analysé comme initial dans un CP introduit par *et* et, dans le cas du stade 4, qu'il est analysé comme initial dans ce même contexte.

Précisons que nous ne rejetons pas *a priori* une analyse de l'ordre V-cl par déplacement du V par-dessus le clitique. Mais, si l'on considère que l'ordre V-cl est dû à un déplacement indépendant du verbe, il faut découvrir la cible et les raisons de ce déplacement. Si le déplacement du verbe est attribué à une propriété du clitique l'excluant de la position initiale dans les impératives, il nous semble qu'on ne gagne rien par rapport à une analyse qui linéarise le clitique tantôt d'un côté du verbe, tantôt de l'autre, selon le contexte (cf. Culicover 1999 pour des discussions pertinentes).

3. Les impératives négatives

Jusqu'ici, nous n'avons pas parlé des impératives négatives. Depuis toujours, la particule de négation *ne*, bien qu'elle-même clitique sur le verbe, n'est pas sujette à la contrainte NONINITIAL et elle protège les clitiques objets, sujets à cette contrainte, de la position initiale, ce qui leur permet de rester préverbaux.

C'est ce qu'on observe encore en français standard, où la situation est simple. Dans les impératives positives le clitique est toujours postverbal; il est préverbal dans les impératives négatives. Autrement dit, la position des clitiques par rapport au verbe à l'impératif dépend de la polarité positive ou négative du verbe. La contrainte (18) rend compte des faits, si l'on admet que le verbe impératif est sous C, mais on peut se demander ce qui empêcherait l'apprenant d'encoder les faits de manière plus directe et transparente dans sa grammaire en faisant référence à la polarité du verbe, comme en (19):

(19) NONINITIAL (CL, CP_[+impératif, -négatif])

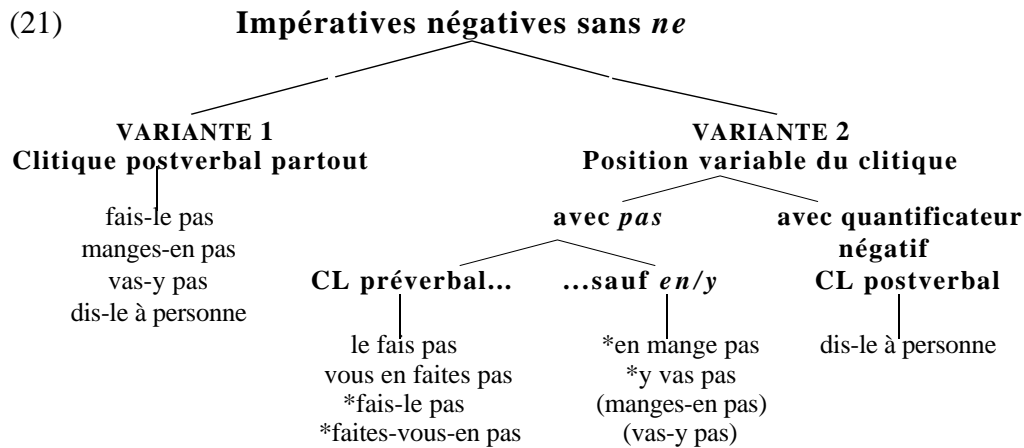
Alternativement, la position des clitiques vis-à-vis du verbe pourrait être stipulée comme en (20).

- (20) a. V-cl si V est [+impératif, -négatif]
b. cl-V ailleurs (et en particulier lorsque V est [+impératif, +négatif])

Ce type d'approche est naturel dans le cadre de la morphologie distribuée (Halle et Marantz 1993) ou d'analyses générant dans le lexique des formes complexes formées d'un verbe accompagné d'un ou de plusieurs clitiques (e.g. Auger 1994, Miller and Sag 1996, 1999).

Si l'on désire faire référence à la polarité du verbe impératif, il faut se demander comment le verbe acquiert le trait [+négatif]. On peut admettre que si *ne* et le verbe forment un complexe verbal, par exemple suite au déplacement de V sous Neg, ce complexe a le trait [+négatif]. Ce trait sera conservé si le complexe [ne+V] se déplace sous C. Par défaut, une forme verbale n'ayant pas le trait [+négatif] aura la valeur [-négatif].

En français parlé, *ne* est généralement omis. Dans les sections qui suivent, nous examinons la position des clitiques dans les impératives négatives sans *ne* dans différentes variantes du français. Le schéma en (21) résume les faits que nous allons discuter. On y voit que la chute de *ne* a amené au moins deux développements distincts, avec des variantes que nous discuterons ci-dessous.



3.1. Variante 1. Clitiques en position postverbale partout

Dans plusieurs variétés de français ayant des impératives sans *ne*, particulièrement les dialectes ou patois de la côte atlantique ainsi qu'en québécois, l'ordre verbe-clitique est systématique dans les impératives positives et négatives. Des exemples sont donnés en (22) à (26). On trouve des exemples similaires dans diverses oeuvres littéraires, en particulier dans les romans dits «bourbonnais» de René Fallet, et de manière plus sporadique chez d'autres auteurs (par exemple Marc Elder, Henri Barbusse, René Benjamin).

(22) Vendée:

- a. Argard **moe** pa. ('Ne me regarde pas.') (Rézeau 1976 : 67)
- b. Diz **u** pwet. ('Ne le dis pas.') (Svenson 1959 : 93)
- c. Van **le** pwet. ('Ne le vends pas.') (Svenson 1959 : 93)

(23) Marais poitevin:

Fouès-ou pas. ('Ne le fais pas.')

(Gachignard 1983)

(24) Perche:

a. Attends-moi pas. (Laurence Labrune, c.p.)

b. Embête-la pas. (Laurence Labrune, c.p.)

(25) Picard (restreint à certaines localités):

a. Don'ne li pons, i vo l'briscader. ('Ne le lui donne pas, il va le briser.')

(Joly 1998 : 34)

b. Gênez-vous pons! ('Ne vous gênez pas.')

(Joly 1998 : 76)

c. Laiche-té pas intortiller par chal fam'me lô. ('Ne te laisse pas entortiller par cette femme-là')

(Joly 1998 : 88)

(26) Québécois:

a. Vas-y pas.

b. Occupe-toi pas de ça.

c. Parles-en pas.

Le parler rural de Vouvant décrit par Rézeau (1976 : 67-68) est particulièrement intéressant puisque les clitiques y sont préverbaux après le coordonnant *pi* dans les impératives positives:

(27) a. Va ché li pi **yi** di... ('Va chez lui et dis-lui')

b. Ve iti pi **m'** di. ('Viens ici et dis-moi')

Cette alternance dans l'ordre de mots indique que la position des clitiques dans ce parler n'est pas déterminée par la polarité du verbe impératif. Elle suggère que ce

dialecte a une contrainte NONINITIAL avec une construction V2 résiduelle où *pi* occupe SpecCP. La contrainte NONINITIAL en vigueur au moment de la chute de *ne* a entraîné le placement des clitiques en position postverbale dans les impératives négatives.

Pour les autres dialectes mentionnés ci-dessus, la conjonction de coordination ne joue pas de rôle dans le placement des clitiques, qui sont toujours postverbaux dans les impératives. Cette position indique qu'au moment de la chute de *ne* une contrainte Tobler-Mussafia résiduelle était en jeu. L'existence du même ordre de mots en québécois et dans les patois de la côte Atlantique suggère que cet aspect de la grammaire du québécois n'est pas un développement indépendant et que la postposition des clitiques dans les impératives remonte au moins au 17^e siècle.

Malgré ce que peut laisser croire le changement dans l'ordre des mots, les innovateurs qui ont commencé à laisser tomber le *ne* dans les impératives ont la même règle de placement de clitiques que leurs aînés, l'ordre de mots différent résultant de l'absence d'un *ne* initial. Pour les générations ultérieures, il se peut très bien que la position uniformément postverbale des clitiques dans les impératives ait amené les apprenants à développer une règle de linéarisation (syntaxique ou morphologique) qui fait référence au mode du verbe:

(28) V-cl lorsque V est [+impératif]

3.2. Variante 2. Position préverbale dans le cas non marqué

En français européen, dans les impératives négatives sans *ne*, la position ordinaire pour le clitique est la position préverbale. Ici, cependant, la situation est plus complexe que dans le cas précédent. Nous discutons d'abord les impératives négatives contenant l'adverbe négatif *pas*, puis nous considérons les cas où la phrase contient un quantificateur négatif.

3.2.1. Les impératives avec **pas**.

Dans cette variante de français, dans le cas non-marqué, la position du clitique dépend de la polarité du verbe: postverbale dans les impératives positives, préverbale dans les impératives négatives:

- (29) a. **T'en fais pas** Bouboule! (Milton, paroles de R. Erwin 1931)
b. **T'énerve pas!**
c. **Lui dis pas ça.**
d. **Vous en faites pas.**

Les faits en (29) démontrent l'absence de contrainte NONINITIAL absolue dans les impératives, c'est-à-dire de contrainte du type de (18), répétée ci-dessous en (30):

- (30) NONINITIAL (CL, CP_[+impératif])

Toutefois, les alternatives (19) et (20), reprises ci-dessous en (31) et (32), où la position des clitiques est déterminée par la polarité du verbe impératif, pourraient rendre compte de la position des clitiques.

(31) NONINITIAL (CL, CP[+impératif, -négatif])

(32) a. V-cl si V est [+impératif, -négatif]

b. cl-V ailleurs (et en particulier lorsque V est [+impératif, +négatif])

Dans les deux cas, il faut expliquer comment le verbe impératif obtient le trait [+négatif] en l'absence d'un *ne* de négation. Adoptant l'ordre de dominance T - Neg - V, on peut simplement supposer que *pas* est dans SpecNegP et que le verbe s'adjoind à Neg⁰ où il est reçoit un trait [+négatif] par accord spec-tête avec *pas*, avant de s'adjoindre à T (alternativement, le verbe pourrait être généré avec un trait [+négatif] et le vérifier avec Neg⁰).

Cet ordre de mots est attesté dans les écrits de Monnier (1799-1877) dès les années 1830 (les exemples ci-dessous proviennent de l'édition de 1862 de *Les bas-fonds de la société*. Paris. J. Claye imprimeur)

(33) a. T'nez, **la** laissez pas tomber. (Monnier : 14)

b. **Te** fâche pas, bijou, **te** fâche pas. (Monnier : 180)

Mais il est beaucoup plus ancien. En effet, on le note déjà au tout début du 17^e siècle dans le journal de Jean Héroard (1601-1628), lorsqu'il transcrit les paroles de Louis XIII enfant.

- (34) a. He maman ga **m'appelé** pa moveu, m'appelé pa moveu, appelé-moi moucheu daulphin. (âge 3;09, Héroard, juin 1605, p. 675)
- b. Mai maman **me donné** pa le fouët, me donné(és) pa le fouët, (âge 4;11; Héroard, août 1606, p. 1049)
- c. Je vous pie (prie) **vous en allé(és)** pa. (âge 5;10; Héroard, juillet 1607, p. 1251)
- d. ... disant a Mr de la Cour: «La Cour **le laissé** pa enté(tre),» (âge 5;11; Héroard, août 1607, p. 1289)

Dans ce corpus, le premier exemple d'impérative négative sans *ne* rapporté par Héroard a le clitique en position postverbale:

- (35) Non, dite **luy** pa Dieu vous soit en aide. (âge 3;02; Héroard, 27 novembre, 1604, p. 548)

Tous les autres exemples ont un clitique préverbal. Vu l'âge de l'enfant et le caractère unique de l'exemple, on peut considérer que l'ordre V-cl ne fait pas partie de la grammaire de Louis XIII.

Dans les impératives positives introduites par *et* ou *puis*, on trouve sept exemples avec clitiques préverbaux et cinq avec clitiques postverbaux. Certains de ces exemples sont rapportés en (36) et (37).

- (36) a. Descendé la pui **la remeté**. (âge 3;09; Héroard, juin 1605, p. 687)

b. Couvré cela [et] li dite que je li envoie de tou ce que j'ay.»

(âge 7;02; Héroard, novembre 1608, p. 1536)

(37) a. Donné mon chapon a ma soeu (soeur) [e] donné moy sa tete de
cheveau. (âge 4;07; Héroard, avril 1606, p. 927)

b. Portés, dict-il, cela a Mousseu de Souvré [et] dictes luy que vela des
hortolans des Tuilleries que je luy envoie.

(âge 10;0; Héroard, septembre 1611, p. 1957)

La variation dans la position des clitiques dans ce corpus suggère que l'enfant a deux grammaires en concurrence:

1- Une grammaire conservant *ne* et ayant le clitique préverbal après *et*, c'est-à-dire un système qui remonte au 13e siècle, et qu'on peut décrire avec une contrainte NONINITIAL.

2- Une grammaire sans *ne* et avec clitiques postverbaux après *et*. Cette grammaire plus moderne place les clitiques en fonction de la polarité de la phrase impérative.

Puisque Louis XIII ne produit pas d'exemples du type *fais-le pas* (si on exclut (35)), on est amené à conclure que la grammaire sans *ne* n'est pas correctement décrite à l'aide d'une contrainte NONINITIAL généralisée pour les impératives.

Jusqu'ici, nous n'avons pas discuté de la possibilité d'analyser les faits en postulant un *ne* abstrait dans les impératives négatives (Hulk 1996). La présence de ce *ne* abstrait expliquerait la position préverbale des clitiques. Elle rendrait aussi compte des commentaires de plusieurs locuteurs qui expriment le sentiment qu'il y a un *ne* implicite dans les impératives négatives dans *ne*. Nous verrons dans la section suivante que cette hypothèse ne peut pas être retenue.

3.2.2. *La position des clitiques en et y*

Nous avons remarqué que les locuteurs qui placent les clitiques en position préverbale absolue dans les impératives sans *ne* n'aiment pas cette position pour les clitiques *en* et *y* et rejettent des énoncés du type de (38).

- (38) a. ***Y** vas pas. ***Y** allez pas.
b. ***Y** goûte pas.
c. ***En** parle pas.
d. ***En** achète pas.

Les mêmes locuteurs n'ont évidemment aucune difficulté avec les énoncés en (39), où *en* et *y* ne sont pas en position initiale absolue, étant précédés d'un autre clitique.

- (39) a. **T'** **en** fais pas.
b. **M'****en** parle pas.
c. **Vous y** fiez pas.

Il y a donc un trou dans le paradigme des impératives sans *ne*: elles ne peuvent pas être introduites par un des clitiques *en* ou *y*. On peut diviser les locuteurs en deux groupes selon la manière dont ils pallient à ce trou. Pour certains locuteurs, les plus normatifs, la seule façon de produire des impératives négatives équivalentes à celles de (38) est de conserver le *ne*, c'est-à-dire de faire appel à la grammaire standard. D'autres locuteurs évitent (38) en plaçant le clitique en position postverbale dans ces contextes, position qu'ils rejettent toutefois pour les autres clitiques.

- (40) a. Vas-y pas. Allez-y pas.
b. Parles-en pas.
c. *Fais-le pas!

Le fait que *en* et *y* soient les seuls clitiques à initiale vocalique n'est peut-être pas étranger à leur comportement, mais on ne voit pas bien l'explication d'une telle restriction. On pourrait envisager que les locuteurs évitent de commencer la phrase avec un groupe clitique à attaque vocalique, mais ce n'est pas le cas puisque *en* et *y* sont permis en initiale absolue des interrogatives et des déclaratives: *En voulez-vous? Y allez-vous? En manger te ferait du bien. Y aller serait une bonne idée.* Les locuteurs n'évitent pas non plus les impératives à initiale vocalique: *Approche pas!*⁵

L'agrammaticalité des impératives négatives sans *ne* introduites par *en* et *y* nous amène à rejeter l'hypothèse d'une tête négative remplie par un *ne* sans

réalisation phonétique. En effet, si un *ne* abstrait était responsable de la position préverbale des clitiques en (39), on s'attendrait à ce qu'il entraîne également la position préverbale pour *en* et *y*.

Notons que les faits en (38) s'expliquent difficilement dans une perspective où les ordres V-cl sont attribués à un déplacement syntaxique du verbe indépendant des propriétés lexicales des clitiques. Les faits de (38) à (40) s'expriment également difficilement dans une approche stipulant que le clitique est postverbal dans les impératives positives et préverbal ailleurs, comme en (32), puisqu'on n'a pas une classe homogène de cas où le clitique est postverbal. Pour rendre compte de la position de *en*, il faudrait dire qu'on a l'ordre V-cl si V est [+impératif, -négatif] ou si le clitique est *en* ou *y*, à condition qu'il soit en position initiale du groupe de clitiques.

Ce type de phénomène est un de ceux qui semblent se prêter de manière naturelle à une approche en termes d'optimalité. On peut poser que la linéarisation des clitiques «normaux» est régie par deux contraintes: une contrainte de linéarisation à la gauche du verbe et une contrainte sur la position initiale dans les impératives positives, la contrainte NONINITIAL dominant la contrainte GAUCHE.

(41) a. GAUCHE (CL, V) = placer le clitique à la gauche du verbe.

b. NONINITIAL (CL, CP[+impératif, -négatif])

(42) NONINITIAL(CL, CP[+impératif, -négatif]) > GAUCHE (CL, V)

Ainsi, les clitiques se placent à la gauche du verbe dans la mesure où cela ne viole pas la contrainte noninitial, auquel cas ils apparaissent en position postverbale.

Pour *en* et *y* on doit postuler la contrainte en (18), datant du 13^e siècle, à savoir une contrainte qui les exclut de la position initiale de toutes les impératives, qu'elles soient positives ou négatives (43). Cette contrainte dominerait également la contrainte GAUCHE.

(43) NONINITIAL (en/y, CP[+impératif])

en et *y* ne sont pas initiaux dans les impératives

L'ordre des deux contraintes NONINITIAL est indifférent.

On peut rendre compte des deux stratégies permettant de suppléer à l'exclusion des exemples du type de (38), en supposant l'existence d'une contrainte d'économie qui stigmatise l'épellation de matériel inutile, *ne* étant considéré comme superflu en français parlé. Si cette contrainte d'ÉCONOMIE de *ne* est placée plus bas dans la hiérarchie que les contraintes NONINITIAL(en/y) et GAUCHE(CL, V), les locuteurs préféreront produire *ne* plutôt que de violer ces contraintes. Si elle est placée plus bas que ces deux contraintes, les locuteurs préféreront placer *en* et *y* à la droite du verbe dans les impératives (violant la contrainte GAUCHE) plutôt que de produire un *ne* de négation. Les tableaux correspondant à ces situations sont donnés en (44) et (45). (Par manque d'espace, nous omettons de présenter les tableaux pour l'ensemble des cas de figure discutés ci-dessus).

(44) 'N'en mange pas'

Input	NONINITIAL(en,y)	GAUCHE(cl,V)	ÉCONOMIE(ne)
en mange pas	*		
manges-en pas		*	
☞ n'en mange pas			*
ne manges-en pas		**	*

(45) 'Mange-en pas'

Input	ÉCONOMIE(ne)	NONINITIAL(en,y)	GAUCHE(cl,V)
en mange pas		*	
☞ manges-en pas			*
n'en mange pas	*		*
ne manges-en pas	*		**

L'avantage de ce type d'approche est que *en* et *y* sont traités comme des clitiques archaïsants sujets à une contrainte ayant existé en français jusqu'au français standard pour l'ensemble des clitiques. Le caractère archaïsant de *en* et *y* ayant été observé dans d'autres constructions, par exemple les constructions causatives, à montée de clitique et les infinitivales négatives, on n'est pas surpris outre mesure de l'observer ici. Les clitiques autres que *en* et *y* introduisent le changement par l'intermédiaire de (41b) qui limite la contrainte NONINITIAL aux impératives positives.

3.2.3. Impératives négatives contenant un quantifieur négatif.

Considérons maintenant les impératives négatives où l'élément négatif est un quantificateur comme *personne*, *aucun* ou *rien* plutôt que *pas*. Curieusement, les locuteurs plaçant le clitique autre que *en* et *y* en position initiale absolue dans les impératives négatives sans *ne* préfèrent la position postverbale dans des exemples comme ceux en (46) à (50). (Naturellement, les locuteurs de la variante 1, qui placent les clitics en position postverbale dans toutes les impératives, préfèrent également cette position).

- (46) a. Dis-le à personne.
b. ***Le** dis à personne.
- (47) a. Présente-lui personne sans m'avertir.
b. ***Lui** présente personne sans m'avertir.
- (48) a. Surtout, montrez-les à personne.
b. *Surtout, **les** montrez à personne.
- (49) a. Donnes-en à personne.
b. ***En** donne à personne.
- (50) a. Ce trou-là, mets-y personne. (trou = tranchée)
b. *Ce trou-là, **y** mets personne.

La position postverbale est préférée dans ces exemples même par les locuteurs qui rejettent cette position pour *en* et *y*, c'est-à-dire même par les locuteurs pour

lesquels la contrainte GAUCHE est inviolable pour les clitiques dans les impératives négatives avec *pas*.

Ces faits constituent un second argument pour rejeter l'hypothèse d'un *ne* non lexicalisé dans les impératives négatives. Si les exemples (46)-(50) contenaient un *ne* abstrait, on s'attendrait à ce que les clitiques apparaissent systématiquement⁶ en position préverbale (sauf pour *en* et *y*, comme dans le cas de *pas*).

Nous considérons que, dans ces phrases, le verbe n'a pas le trait [+négatif] responsable de l'apparition des clitiques à gauche du verbe dans les impératives avec *pas*. Supposons que la présence de *pas* dans la numération détermine l'apparition de Neg⁰ dans la phrase. En l'absence de *pas*, il n'y a pas de tête négative, et le verbe conserve par défaut un trait [-négatif]. Nous proposons donc que *personne*, et, plus généralement, les quantificateurs négatifs contenus dans un DP en position argumentale, n'impliquent pas la présence d'un NegP en syntaxe dans ces énoncés sans *ne*.

Cette analyse prédit qu'en l'absence d'une projection fonctionnelle dans laquelle le verbe peut acquérir ou vérifier un trait négatif, les clitiques apparaîtront en position postverbale dans les impératives. Cette prédiction est vérifiée dans une certaine mesure dans le cas de *pas* même. En effet, dans des exemples comme (51), où *pas* pourrait être analysé comme étant en SpecNegP ou dans le spécificateur de l'adverbe, certains des locuteurs qui requièrent le clitique en position préverbale avec *pas* acceptent, dans une mesure variable, la position postverbale:

- (51) a. **Le fais pas** [trop souvent].
b. **Fais-le** [pas trop souvent].

Dans le cas de *rien*, on remarque que lorsqu'il se trouve dans un PP, le clitique est postverbal. Mais lorsqu'il fonctionne comme un objet direct, les deux positions tendent à être acceptées:

- (52) a. **Parle-lui de rien.**
b. ***Lui parle** de rien.
- (53) a. **Donne-lui rien.**
b. **Lui donne** rien.

L'acceptabilité de (53b) est vraisemblablement liée au fait que *rien* occupe une position distincte de celle de *personne*, proche de celle de *pas*:

- (54) a. Il n'a rien reconnu.
b. *Il n'a reconnu rien.
- (55) a. *Il n'a personne reconnu.
b. Il n'a reconnu personne.

L'analyse proposée pour *pas* pourrait être étendue à *rien* si cet élément occupait une position de spécificateur de catégorie fonctionnelle (dans l'esprit de ce que propose Cinque (1997) pour les adverbes): le verbe vérifierait un trait négatif en s'arrêtant dans la tête de la projection fonctionnelle contenant *rien*. Cela rendrait

compte de (53b). (53a) pourrait s'expliquer si, dans les phrases à temps simples, *rien* objet direct pouvait également occuper une position argumentale.

4. Conclusion

Dans ce travail, nous avons défendu une analyse de la distribution préverbale ou postverbale des clitiques objets qui considère que cette distribution découle d'une condition d'interface attachée lexicalement aux clitiques. Les changements dans la position des clitiques par rapport au verbe dans l'histoire du français sont expliqués en partie par des changements syntaxiques indépendants, et en partie par des changements dans la condition NONINITIAL amenés par une évolution dans la distribution des données accessibles à l'apprenant.

Ce travail constitue aussi, à notre connaissance, la première étude quelque peu détaillée de la variation de la position des clitiques dans les impératives négatives sans *ne*. Cette étude nous a permis de faire ressortir des contrastes qui n'avaient pas été signalés jusqu'ici, en particulier ceux tenant à *en* et *y* d'une part et ceux tenant aux différences entre *pas* et les quantificateurs négatifs de l'autre. Elle nous a également permis de montrer que la théorie de l'optimalité peut jouer un rôle explicatif dans cet aspect de la grammaire.

Plusieurs tentatives ont été faites pour rendre compte de la position des clitiques Tobler-Mussafia par rapport au verbe sans attribuer à ceux-ci des propriétés faisant référence à l'exclusion d'une position initiale. Jusqu'ici, ces propositions nous semblent stipuler les faits d'une façon différente tout en compliquant la tâche de l'apprenant. Une analyse qui ne serait pas basée sur le besoin de satisfaire une condition de type NONINITIAL serait conceptuellement et

théoriquement plus intéressante que celle que nous avons proposée, à condition qu'elle ait une portée explicative plus large. On peut espérer qu'avec l'évolution de la théorie et des connaissances, une telle analyse deviendra possible.

¹ Les détails de ceci pourraient être revus dans la perspective des propositions de Rizzi (1997) sur la périphérie gauche de la phrase.

² Cette hypothèse s'inscrit dans la ligne des nombreux auteurs qui défendent l'idée que *et* peut être utilisé comme un adverbe pouvant remplir la position initiale d'une structure CVS. Pour une discussion récente voir Lemieux et Dupuis (1995) et Vance (1997). Benincà (1991, 1995) propose que, dans la première période, *et* est adjoint à un CP ayant un Spec vide déclenchant un mouvement du verbe à gauche du clitique; dans la deuxième période, la coordination se ferait au niveau de C', rendant impossible le mouvement du verbe à gauche du clitique. Cette analyse est difficile à transposer dans le cadre minimaliste actuel. Il faut aussi se demander ce qui empêchait la coordination à C' dans la première période et à un CP avec spécifieur vide par la suite.

³ Dans la version de 1991 Benincà suggère que le verbe s'adjoint peut-être au Spec; la version de 1995 laisse les détails de l'analyse ouverts.

⁴ Les faits de l'italien tels que décrits par Benincà ne se prêtent pas facilement à une approche en termes de spécification lexicale pour les clitiques. En effet, on serait amené à stipuler que les clitiques rejettent la position initiale dans les déclaratives et les impératives, ce qui reviendrait à décrire les faits. Mais le même type de stipulation est requis dans une analyse avec opérateur, puisque seules les questions auraient un opérateur.

⁵ Sur les quatre impératifs négatifs sans *ne* du film *La guerre des boutons*, deux ont un clitique préverbal (*vous* et *te*) et deux un clitique postverbal (*y*). Dans les romans de Fallet, *en* et *y* ne sont jamais en initiale absolue, alors que les autres clitics peuvent se trouver dans cette position. Chez Monnier, lorsqu'on trouve *y* en position initiale absolue, il s'agit de la variante populaire de *lui* ('Y dites rien'), ce qui suggère que la fonction du pronom, plutôt que sa forme, est déterminante. Le seul exemple de *y* initial que nous avons noté jusqu'ici provient de *Le feu*, de Barbusse (1917: 51): 'mais fais donc comme moi: **y** pense pas !'.

⁶ Nous avons noté un exemple de clitique préverbal chez Dubois (1965 : 126), qui, signalant l'existence d'exemples comme *T'en fais pas*, propose l'exemple *Te confie à personne*.

Références

- Adams, Marianne (1987). From Old French to the theory of Pro-Drop. *Natural Language and Linguistic Theory* 5 : 1-32.
- Anderson, Stephen R. (1996). How to put your clitics in their place, or Why the best account of second-position may be something like the Optimal one. *The Linguistic Review* 13 : 165-191.
- Anderson, Stephen R. (1999). Towards an Optimal Account of Second Position Phenomena. Dans Joost Dekkers (ed.) *Optimality Theory: Phonology, syntax, and acquisition*. Oxford : Oxford University Press.
- Auger, Julie (1994). *Pronominal Clitics in Québec Colloquial French : A Morphological Approach*. Thèse de Ph.D. University of Pennsylvania.
- Battye, Adrian et Ian Roberts (eds.) (1995). *Clause Structure and Language Change*: Oxford & New York : Oxford University Press.

- Benincà, Paola (1991). Complement clitics in Medieval Romance: The Tobler-Mussafia law. Dans Henk van Riemsdijk et Luigi Rizzi (eds.) *Clitics and their Hosts*. ESF-Eurotype report. Theme group 8: Clitics : 1-27. Department of language and literature, Tilburg University.
- Benincà, Paola (1995). Complement clitics and the Tobler-Mussafia law. Dans A. Battye et I. Roberts (eds.). 325-44.
- Chomsky, Noam (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge: The MIT Press.
- Cinque, Guillelmo (1997). *Adverbs and functional heads: A cross-linguistic perspective*. Oxford: Oxford University Press.
- Culicover, Peter W. (1999). *Syntactic Nuts: Hard Cases, Syntactic Theory and Language Acquisition*. Oxford: Oxford University Press.
- Dubois, Jean (1965). *Grammaire structurale du français 1. Nom et pronom*. Paris : Larousse.
- Fontana, Josep (1996). Phonology and syntax in the interpretation of the Tobler-Mussafia law. Dans A. Halpern & A. Zwicky (eds.) *Approaching Second. Second Position clitics and Related Phenomena* : 41-83. Stanford : CSLI Publications.
- Fontana, Josep. 1997. On the integration of second position phenomena. Dans A. van Kemenade et N. Vincent (eds.) *Parameters of Morphosyntactic Change*: 207-249. Cambridge : Cambridge University Press.
- Franks, Steven (2000). Clitics at the interface: An introduction To *Clitic Phenomena in European Languages*. Dans Frits Beukema et Marcel den Dikken (eds.) *Clitic Phenomena in European Languages*: 1-46. Amsterdam: John Benjamins.
- Gachignard, Pierre. 1983. *Dictionnaire du marais poitevin: : particulièrement celui du Canton de Maillezais et des communes voisines de Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres*. Marseille: J. Lafitte.
- Halle, Morris et Alec Marantz (1993). Distributed morphology and the pieces of inflection. Dans Hale, K. et S. J. Keyser (eds.) *The View from Building 20 : Essays in Linguistics in Honour of Sylvain Bromberger* : 111-176. Cambridge, MA: MIT Press.
- Hirschbühler, Paul et Marie Labelle (1998). Les clitiques arguments en serbo-croate et dans l'histoire du français. Dans Cl. Muller et alii (eds.) *Clitiques et cliticisation. Actes du colloque de Bordeaux*. Paris: Honoré Champion. (à paraître)
- Hirschbühler, Paul et Marie Labelle (2000). Evolving Tobler-Mussafia effects in the placement of French clitics. Dans Steven Dworkin et Dieter Wanner (eds.) *New Approaches to old*

- Problems: Issues in Romance Historical Linguistics* : 165-182. Amsterdam & Philadelphia: Benjamins. 165-182.
- Hulk, Aafke (1996). How «greedy» is the French imperative? Dans Crit Cremers et Marcel den Dikken (eds.) *Linguistics in the Netherlands 1996* : 97-108. Amsterdam : John Benjamins.
- Joly, Jules (1988). *Parler picard au bon vieux temps*. Dictionnaire illustré picard. Le Coteau: Éditions Horvath.
- Kok, Ans de (1985). *La place du pronom personnel régime conjoint en français : une étude diachronique*. Amsterdam: Rodopi.
- Kroch, Anthony (1989). Reflexes of Grammar in Patterns of language Use. *Language Variation and Change* 1.3 : 199-244.
- Kroch, Anthony (1994). Morphosyntactic Variation. Dans K. Beals (ed.) *Proceedings of the Thirtieth Annual Meeting of the Chicago Linguistics Society*, vol 2 : 180-201. Chicago Linguistics Society.
- Legendre, Géraldine (1996). Clitics, verb (non-)movement, and optimality in Bulgarian. *Technical Report JHU-CogSci-96-5*. Johns Hopkins University.
- Legendre, Géraldine (1997). Second position clitics in a verb-second language: Conflict resolution in Macedonian. Dans J. Austin et A. Lawson (eds.) *ESCOL '97. Proceedings of the Eastern States Conference on Linguistics* : 139-149. Ithaca, Cornell University: CLC Publications.
- Lemieux, Monique et Fernande Dupuis (1995). The locus of verb movement in non-asymmetric verb-second languages : The case of Middle French. Dans A. Battye et I. Roberts (eds.). 80-109.
- Lightfoot, David (1999). *The Development of Language. Acquisition, Change, and Evolution*. Oxford: Blackwell Publishers.
- Madeira, Ana Maria (1992). On clitic placement in European Portuguese. *University College London Working Papers in Linguistics* 4 : 97-122.
- Miller, Philip H. et Ivan A. Sag (1995). Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français. *Revue Québécoise de Linguistique* 24.1 : 135-171.
- Miller, Philip H. et Ivan A. Sag (1997). French clitic movement without clitics or movement. *Natural Language and Linguistic Theory* : 15.573-639.

- Mussafia, A. (1886). Una particolarità sintattica della lingua italiana dei primi secoli. Dans *Miscellanea di filologia e linguistica in memoria di Napoleone Caix e Ugo Angelello Canello*. Firenze : 255-261, 474-475.
- Noonan, Máire B. (1989). Operator licensing and the case of French interrogatives. *Proceedings of the Eight West Coast Conference on Formal Linguistics* : 315-330
- Rézeau, Pierre (1976). *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*. Paris : Klincksieck.
- Rivero, Maria-Luisa (1994). Negation, imperatives and Wackernagel effects. *Rivista di Linguistica* 6.1 : 39-66.
- Rizzi, Luigi (1997). The fine structure of the left periphery. Dans L. Haegeman (ed.) *Elements of Grammar* : 281-337. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Roberts, Ian (1993). *Verbs and Diachronic Syntax. A Comparative History of English and French*. Dordrecht: Academic Publishers.
- Rooryck, Johan (1992). Romance enclitic ordering and universal grammar. *The Linguistic Review* 9 : 219-250.
- Skårup, Povl (1975). *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français*. Études Romanes de l'Université de Copenhague. Akademisk Forlag.
- Svenson, Lars-Owe (1959). *Les parlers du marais vendéen*. Göteborg : Romanica Gothoburgensia.
- Tobler, Adolf (1875) (=1912). Besprechung von J. Le Coultre, «De l'ordre des mots dans Chrétien de Troyes». *Vermische Beiträge zur französischen Grammatik* 5 : 395-414. Leipzig.
- Vance, Barbara S. 1997. *Syntactic Change in Medieval French Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Zribi-Hertz, Anne (1994). La syntaxe des clitics nominatifs en français standard et en français avancé. *Travaux de Linguistique et de Philologie* : 131-147. Strasbourg-Nancy : Klincksieck.